



Demandez une brochure gratuite  
sur la planification  
des donations

La brochure *La santé pour héritage* de la Fondation du CUSM contient des renseignements sur les nombreuses façons dont vous pouvez appuyer la recherche vitale, les soins aux patients et les programmes d'enseignement du Centre universitaire de santé McGill, tout en vous assurant qu'on veille bien sur votre famille et votre succession. Pour obtenir ce livret, composez le (514) 931-5656 ou écrivez à l'adresse suivante :  
Fondation du CUSM  
2155, rue Guy, bureau 900  
Montréal (Québec) H3H 2R9

*Planifier un don* est une publication de la Fondation du Centre universitaire de santé McGill.

*Comité de rédaction*

Président : John Archer  
Alexander Gross  
David H. Laidley  
Zygmunt Marcinski  
Robin C. Morton  
Marilyn Piccini Roy  
William Stavert  
Michael D. Vineberg  
Gavin Wylie

*Pour toute information ou pour faire un don, veuillez communiquer avec Gail Grief, Directrice du développement et de la campagne  
Les meilleurs soins pour la vie*

2155, rue Guy, bureau 900  
Montréal (Québec) H3H 2R9  
(514) 931-5656  
www.muhcfoundation.com

**Printemps 2006**

Numéro de permis d'envoi postal : 40040193

## Un legs précieux et inattendu pour les chercheurs en gériatrie du CUSM

**L'**annonce d'un don substantiel à la campagne Les meilleurs soins pour la vie nous a tous, comme toujours, remplis de joie et de gratitude à la Fondation du CUSM. Mais quand le don nous arrive – oh surprise ! – dans

une enveloppe provenant d'un agent principal de fiducie de TD Waterhouse, le cœur bat fort et les yeux s'arrondissent.

C'est précisément ce qui est arrivé en octobre 2005. La Fondation a alors appris qu'une donatrice lui avait légué en absolue propriété 100 % du reste de sa succession pour soutenir la recherche en gériatrie au CUSM. Les biens de cette succession consistaient pour l'essentiel en actions et valeurs à revenus fixes pour un total dépassant un million de dollars.

« C'était là une nouvelle fabuleuse, dit Emil Skamene, directeur de l'Institut de recherche du CUSM. La recherche dans le domaine de la gériatrie est rarement estimée à sa juste valeur. Même au moment où la population vieillit et où des soins de qualité en gériatrie sont en passe de devenir une mission de plus en plus importante du secteur de la santé, il nous faut encore nous battre pour obtenir les fonds nécessaires. Nous



**Les malades gériatriques du CUSM vont bénéficier du legs de 1 million de dollars qu'un généreux donateur a fait à la campagne Les meilleurs soins pour la vie.**

(suite à la page 2)

## Un legs précieux (suite de la page 1)

sommes infiniment reconnaissants à cette donatrice pour sa vision et sa générosité. Nos chercheurs en gériatrie vont certainement trouver à faire bon usage de ce don.

Léguer est la façon la plus simple et la plus courante de faire un don planifié. On peut léguer par testament ou dans un codicille à un organisme de charité un montant d'argent précis, un pourcentage du reste d'une succession ou un pourcentage de valeurs comme des actions ou des biens immobiliers.

On appelle legs de charité alternatif ou conditionnel, le type de legs choisi par cette donatrice parce que son testament comportait une disposition stipulant que le transfert de ses biens à la Fondation du CUSM était conditionnel au décès préalable de son époux. Vous trouverez une formulation simple pour ce genre de legs dans l'encadré plus bas.

Ce cas particulier de donation fait ressortir deux des avantages d'un legs de charité. Premièrement, le don était précisément octroyé

aux recherches en gériatrie. La donatrice pouvait ainsi soutenir la cause qui lui tenait le plus à cœur, tout en prenant soin de ne pas laisser sa famille démunie si elle décédait avant son mari.

Deuxièmement, ce legs d'un million de dollars, qui représente les épargnes de toute une vie, montre bien que les dons planifiés peuvent transformer même les contributions les plus modestes en une donation vraiment importante.

Faire un legs de charité à la Fondation du CUSM permet d'atteindre vos objectifs tant philanthropiques que financiers. Vous pouvez ainsi laisser un héritage à ceux que vous aimez et à votre collectivité et ce, pour des générations. Et en même temps, votre succession bénéficiera d'une économie d'impôts.

Si vous avez déjà inclus la Fondation du CUSM parmi les bénéficiaires de votre succes-

sion, ou encore si vous voulez en savoir plus sur les legs et sur les avantages de cette forme de soutien, communiquez avec Yuri Mytko ([yuri.mytko@muhc.mcgill.ca](mailto:yuri.mytko@muhc.mcgill.ca)) au bureau de la Fondation du CUSM au 514-931-5656.



## Exemple de formulation d'un legs alternatif ou éventuel de biens personnels

Avec un legs alternatif ou éventuel, la Fondation du CUSM reçoit un don, si certaines conditions sont réunies, c.-à-d. qu'un testateur ou donateur peut faire un legs à la Fondation du CUSM à la condition que certaines personnes ne lui aient pas survécu. Vous pouvez être aussi précis que vous le voulez quant à l'utilisation ultime de votre don. Par un legs sans restriction, un donateur accorde au CUSM la souplesse indispensable pour répondre aux besoins financiers les plus pressants au fur et à mesure qu'ils se manifestent, tandis que par un legs désigné à un secteur précis, il s'assure plutôt que c'est le domaine qui lui tient à cœur qui bénéficiera de son soutien.

L'exemple de formulation ci-dessous est un simple guide. Vous devriez consulter un avocat ou un notaire pour la rédaction de votre legs afin que vos volontés y soient bien exprimées.

### LEGS SANS RESTRICTION

Je lègue à (nommer le bénéficiaire) la somme de \_\_\_\_\_ \$, sans intérêt, mais advenant le cas où il/elle ne me survive pas, ce legs reviendra alors à la Fondation du Centre universitaire de santé McGill.

### LEGS DÉSIGNÉ À DES FINS PARTICULIÈRES

Je lègue à (nommer le bénéficiaire) la somme de \_\_\_\_\_ \$, sans intérêt, mais advenant le cas où il/elle ne me survive pas, ce legs reviendra alors à la Fondation du Centre universitaire de santé McGill, et sera affecté au département/division de \_\_\_\_\_ dans le but de \_\_\_\_\_.